



Arrêté ministériel du 29 avril 2022 portant nomination des membres du comité de pilotage en matière d'évaluation et de gestion du bruit dans l'environnement.

*Le Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable,*

Vu la loi modifiée du 21 juin 1976 relative à la lutte contre le bruit ;

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 2 août 2006 portant application de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement ;

Considérant que les mandats fixés par l'arrêté ministériel du 12 novembre 2013 portant nomination des membres du comité de pilotage en matière d'évaluation et de gestion du bruit dans l'environnement sont venus à terme ;

Arrête :

Art. 1^{er}.

Sont nommés membres du comité de pilotage, tel qu'il a été institué par le règlement grand-ducal du 2 août 2006 portant application de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement

pour le Ministre ayant l'environnement dans ses attributions : M. Jérôme FAE, attaché

pour l'Administration de l'Environnement : M. Luc BUTTEL, ingénieur-inspecteur

pour le Ministre ayant la santé dans ses attributions : Mme Laurence WURTH, biologiste

pour le Ministre ayant l'intérieur dans ses attributions : M. David HOTTUA, conseiller de direction 1^{ère} classe

pour le Ministre ayant le transport dans ses attributions : M. Romain SPAUS, conseiller,
M. Marc REITER, chargé de direction des transports aériens,
M. Raphaël ZUMSTEEG, chargé de direction au service des chemins de fer

pour le Ministre ayant l'aménagement du territoire dans ses attributions : M. Maurice NILLES, chargé d'études

pour l'Administration des Ponts et Chaussées : M. Gilles DIDIER, directeur adjoint

pour le Syvicol : Mme Johanne FALLECKER, attachée